

L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Mensuel n° 377 - Janvier 2021

édito

QUE SE SOUHAITER
POUR 2021 ?

Vivement
2022 !



Meilleurs vœux
pour
la nouvelle année

sommaire

- 1 - Edito
- 2 - Convention citoyenne sur le climat
- Un vaccin contre le virus de la finance
- 3 - Fichage pour opinions
- Agenda et activités du syndicat
- 4 - Infos brèves

Une nouvelle année commence, mais sans un plaisir excessif tant les derniers mois ont été difficiles, pour certains dramatiques.

Durant cette période, avec *l'Emancipateur* et par mails, nous avons essayé d'être à tes côtés pour t'informer, te mobiliser au sujet des initiatives et des actions syndicales. Nous avons continué à être un lien permanent, efficace, positif, constructif, voilà ce que nous nous sommes attachés de faire en 2020.

C'est un engagement auquel nous entendons rester fidèle en 2021 en insistant sur les valeurs de la CGT.

La proximité, c'est l'essence même de *l'Emancipateur* au travers de ces 10 journaux.

Nous nous appuierons sur les revendications des retraités et futurs retraités, sur la politique ultra libérale du gouvernement pour aborder et stimuler les échanges, les débats, les actions, pour engager les actions nécessaires de haut niveau.

Malgré la COVID19 notre engagement syndical, au sein de la CGT, continuera à être le fil conducteur de notre activité.

Cette année les attaques contre nos conquies sociaux seront certainement la cible privilégiée du gouvernement et de la finance.

Une année à inventer, car la violence de la lutte des classes menée par le capital sera une des plus dure que nous ayons connue.

Savoir aussi que le capitalisme tournera toujours le dos à nos revendications.

En te présentant nos vœux de santé, bonheur, il faut dire que ce bonheur il faudra aller le chercher par un surcroit de solidarité et de fraternité, mais aussi par des luttes.

Michel Camatte, Secrétaire Général



Convention citoyenne sur le climat

Macron l'avait promis : les propositions des 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) seraient « reprises sans filtre ». Paroles, paroles !

Aucune des mesures fiscales et budgétaires élaborées par ces 150 ne figure dans le projet de loi de finances 2021 (PLF), soumis au vote solennel le 17 novembre.

Pour eux, le temps des promesses de Macron est bien loin. Les reniements sont bien présents.

Pour « Geenpeace », les propositions de la Convention citoyenne « ont été soit balayées, soit dévitalisées, alors que c'était le premier moment législatif qui permettait de mesurer la volonté réelle du gouvernement ».

Le « Réseau Action Climat » dénonce, lui, « la démission écologique du gouvernement ».

« L'Association des 150 », qui regroupe les citoyens, regrette « cette série de petits pas dans le reniement ».

Les exemples des abandons ne manquent pas : les amendements sur une baisse de la TVA à 5,5 % sur les billets de trains ont été rejetés, l'écotaxe sur l'aérien a été repoussée, le malus sur le poids des véhicules a été vidé de sa substance, l'entrée en vigueur de la taxe et la réduction de CO₂, à savoir le seuil d'émission de CO₂ pour être au malus écologique repoussé en 2022, etc....

De fait, la quasi-totalité de la production française automobile échappera à cette nouvelle taxation.

Pour Geenpeace « rien ne sera fait pour entraver les profits climaticides des industriels ».

Lundi 4 décembre, Macron et les membres de la CCC ont échangé, débattu et réitéré leurs points de vue, sans grande avancée. Le Président de la République a prétendu vouloir la tenue d'un référendum pour le climat. Ce projet devra passer par l'Assemblée nationale et le Sénat : c'est loin d'être gagné, mais surtout, la modification du préambule de la Constitution visant à placer la préservation de l'environnement au premier rang des valeurs fondamentales de la République a été de nouveau écartée : encore un coup de communication de Macron.

Son verdissement n'aura duré que le temps d'une déclaration de circonstance : le puissant lobby des capitalistes de tous poils, dont il est le serviteur zélé, aura vite démontré que le « capitalisme vert » n'existe pas. Le capitalisme, un point, c'est tout !

La CGT, ses militants et ses adhérents prennent toute leur place, aux côtés de tous ceux qui s'y inscrivent, dans la lutte pour la préservation de la planète, la défense de la biodiversité, contre le dérèglement climatique : un combat indispensable tant la situation est grave.

Claude BOUY



Un vaccin contre le virus de la finance

Les commentaires médiatiques, rivés depuis plusieurs mois sur la COVID, voudraient nous faire oublier qu'un autre virus, plus mortel encore, gangrène la planète.

Une maladie qui profitant de la pandémie, décime la solidarité, musèle les libertés pour gaver d'argent les premiers de cordée.

Ce virus c'est celui de la finance !

Les symptômes sont connus, il contamine depuis des décennies les choix politiques et économiques des gouvernements. Il accélère aujourd'hui sa course effrénée de casse sociale en tentant d'interdire toute expression d'idées de jours meilleurs.

Au quotidien, ce virus fait des dégâts... les victimes ne peuvent souvent compter que sur l'engagement des militants de la CGT. Mais pour trouver un vaccin qui l'éradique, il faut faire plus.

Le chemin peut paraître long et l'impatience nous guette face aux dégâts qu'ils provoquent. Mais le remède au libéralisme ne s'élabore pas dans un laboratoire à coup de milliards, il se construit peu à peu avec les salariés, les précaires et les retraités. Les luttes qui se multiplient ces dernières semaines démontrent que la prise de conscience sur la toxicité fait par le gouvernement progresse. Incontestablement nous sommes sur la bonne voie.

Les syndicats CGT, FSU, Solidaire, les étudiants et les lycéens de la FIDL, du MNL et de l'UNL appellent à un temp fort de mobilisation et de grève interprofessionnelle le jeudi 4 février.

Cette date sera précédée de trois journées de mobilisation dans la santé le 21 janvier, dans l'éducation nationale le 26 janvier et dans l'énergie le 29 janvier.

Fichages pour opinions

Ficher les citoyens en fonction de leurs « opinions politiques », leurs « convictions philosophiques ou religieuses » ou leur « appartenance syndicale » : Sarkozy en avait rêvé en 2008 avec son projet de fichier informatisé « Edwige », heureusement retiré sous la pression.

Et voilà que Macron et Darnaud, par trois décrets scélérats publiés en catimini au Journal Officiel le 4 décembre et sans débat public, reprenant les mesures liberticides de ce fichier « Edwige », franchissent une nouvelle étape vers une société de surveillance étendue.

Après la loi « sécurité globale » et la loi « séparatisme », ils poursuivent leur offensive généralisée visant, au prétexte de la prévention des atteintes à la sécurité publique, à museler toute opposition politique, syndicale, associative.

Ainsi, partis politiques, organisations syndicales, associations, sont dorénavant considérés comme pouvant porter atteinte à la sécurité publique : un pas jamais franchi jusqu'ici.

Les fichiers de « sécurité publique » existants (PASP de la police nationale, GIPASP de la gendarmerie nationale, et EASP) ont été largement étendus par les trois décrets du 4 décembre : ils permettent le fichage massif de militants politiques et syndicaux, de leur entourage (notamment de leurs enfants mineurs), de leur santé ou de leurs activités sur les réseaux sociaux.



Seront inscrits les modes de vie, les déplacements, les relations, des éléments de faiblesse, etc...

Les avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) n'ont pas été retenus.

La Ligue des droits de l'homme a indiqué : « *ces décrets nous inquiètent et nous allons déposer un recours* ». Autre danger souligné par la CGT : « *on peut facilement imaginer que les informations seront transmises aux employeurs et aux grandes entreprises, dont certaines pratiquent déjà la discrimination sur la base de l'activité syndicale et de la proximité avec des combats menés par des syndicalistes. Il est dangereux de ficher des personnes non dangereuses !* »

Notre pays est placé devant une dérive très autoritaire de Macron, qui mesure qu'il est de plus en plus contesté et qui durcit le ton afin d'imposer ses réformes.

Un président de la République, un ministre de l'intérieur, la « macronie », la droite et l'extrême droite, qui veulent tout verrouiller, installer une surveillance massive par fichage : ils s'attaquent à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à la liberté de pensée, ils visent à invisibiliser, intimider, discriminer et surveiller, pour passer les droits et libertés démocratiques à la moulinette.

Une très grave dérive vers un autoritarisme de plus en plus évident.

Inacceptable.

Claude BOUY

Agenda et activités du syndicat

Jeudi 7 janvier : réunion secrétariat par visioconférence

Vendredi 15 janvier : secrétariat présentation des vœux par internet

Mardi 19 janvier : réunion bureau

Vendredi 22 janvier : conférence des Unions locales CGT (deux militants de notre syndicat participeront)



Fracture numérique

Ne pas avoir accès à internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques représentent un handicap pour près de 17 % de la population française, selon une étude de l'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques).

Cet illettrisme numérique, appelé « illectronisme » touche en particulier les populations les plus fragiles.

Plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base

Mais utiliser Internet ne suffit pas pour maîtriser les fondamentaux du numérique. Ainsi, 38% des usagers apparaissent manquer d'une compétence numérique dans au moins un de ces domaines : la recherche d'information, la communication, l'utilisation de logiciels et la résolution de problèmes, 2% ne savent pas utiliser un ordinateur, même s'ils ont l'équipement nécessaire. Selon l'étude, la **dématérialisation de l'administration** accroît le risque d'exclusion pour les personnes concernées, comme en témoigne le rapport du Défenseur des droits publiés en janvier 2019.

Une personne sur six n'utilise pas internet



En 2019, 15 % de la population n'a pas utilisé internet au cours de l'année. Ce non-usage est étroitement lié à la fracture numérique. Si l'accès à internet se développe, des inégalités persistent chez les personnes les plus âgées, les personnes moins diplômées et les ménages aux revenus modestes. Ainsi une personne de 75 ans sur deux n'as pas d'accès à Internet depuis son domicile (53%), alors que seul 2% des 15-29 ans ne sont pas équipés. C'est également le cas de 34% des personnes peu ou pas diplômés (contre 3% des diplômés du supérieur) et de 16% des ménages les plus modestes (contre 4% des ménages les plus aisés). Les personnes vivant seules, en couple sans enfant, ou encore résidant dans les départements d'outre-mer sont également touchées par ce défaut d'équipement.

Maisons France Service

Les maisons France Service vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics. Chaque canton aura une maison France service d'ici à 2022. Dès l'année prochaine 300 d'entre elles seront opérationnelles. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en premier.

Quel que soit l'endroit où on habite, on doit pouvoir rencontrer un des représentants « du service public », a déclaré Edouard Philippe lors de son discours de politique générale devant les députés. L'objectif du gouvernement est d'améliorer le dispositif existant des maisons de services

au public (MSAP). Il en existe déjà 134, sur le territoire mais souligne Jacqueline Gourault, elles sont de niveaux très différents.

L'idée est d'élever leur niveau général avec un panier commun de services. C'est le sens de la création des maisons France Service.

